

## Synthèse nationale annuelle

### Consommations des médicaments (inscrits sur liste en sus)

### Poses de dispositifs médicaux implantables (inscrits sur liste en sus)

### Juin 2020

#### Données mobilisées:

- Champs : MCO / HAD / SSR
- Source des données : FICHCOMP MED/MEDATU (pour les transmissions d'avastin),  
RSFA-H « Prestations hospitalières médicaments »  
FICHCOMP DMIP, RSFA-P « Prestations hospitalières prothèses »
- Période couverte : de 2014 à 2019

**Information importante :** À la demande de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil), le contenu de plusieurs restitutions d'activité sur la plateforme ScanSanté de l'ATIH est limité. Afin de préserver l'anonymat des informations diffusées, les effectifs inférieurs à 11 sont masqués pour tous les utilisateurs (accès libre ou avec identifiant).

#### Traitement des FICHCOMP MED/MEDATU(avastin)/DMIP – Champs concernés : MCO, HAD et SSR

##### Vérification de l'appartenance à la liste en sus (LES ou liste spécifique SSR)

Pour les données FICHCOMP MCO (*resp. HAD, SSR*), on récupère le mois et l'année d'administration pour les médicaments ou de pose pour les DMI. S'ils sont à vide, on utilise le mois et l'année du RSA en MCO (*resp. le mois et l'année de la sous-séquence concernée en HAD, le mois et l'année du RHA concerné par l'administration*).

On vérifie que le code UCD/LPP appartienne à la liste en sus sur 3 ans à partir des données 2018 (sur 2 ans pour les années antérieures).

##### Suppression de données incohérentes

sont supprimées les données :

- avec un prix d'achat > 0 dont le nombre est à 0,
- celles avec un prix d'achat à 0 et un nombre à 0,
- celles avec un prix d'achat ou un nombre négatif.

##### Informations sur les données utilisées (FICHCOMP)

- Les fichiers FICHCOMP MEDATU et MED SSR sont transmis par des établissements Ex-DGF et Ex-OQN.
- Les fichiers FICHCOMP MED MCO/HAD et DMIP MCO sont transmis seulement par les établissements Ex-DGF.
- Le fichier FICHCOMP MED SSR contient à la fois les molécules inscrites sur la liste en sus et celles de la liste spécifique SSR.

## **Traitement des factures RSFA-H « Prestations hospitalières médicaments » et P « Prestations hospitalières prothèses » – Champs concernés : MCO et HAD**

### **Distinction des données « médicaments » : LES et ATU (pour l'avastin)**

Dans les données RSFA (Résumés Standardisés de Facturation Anonymisés), on utilise les RSFA-B « Prestations Hospitalières » pour distinguer les médicaments de la liste en sus de ceux sous ATU. On sélectionne PH8 pour les médicaments de la LES ou PHX pour les médicaments sous ATU.

### **Vérification de l'appartenance à la LES**

Pour les données RSFA-H MCO (*resp. HAD*), on récupère le mois et l'année de début de séjour renseignés dans les factures. S'ils sont à vide, on utilise le mois et l'année du RSA (*resp. le mois et l'année de sortie du séjour HAD*).

Ensuite, pour les données LES, on vérifie si le code UCD/LPP appartient à la liste en sus sur 3 ans à partir des données 2018 (sur 2 ans pour les années antérieures).

### **Informations sur les données transmises dans les factures RSFA utilisées**

Les fichiers de facturation RSFA sont transmis uniquement par les établissements Ex-OQN.